Selon le Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial: AlproJet-W page 1/5

Révision: 20.12.2012

Date d'impression: 04.04.2013

# 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom commercial: AlproJet-W

Emploi prévu recommandé: Concentré liquide pour le nettoyage hebdomadaire et le soin des

systèmes dentaires d'aspiration et séparation.

Effet de la préparation: Produit de nettoyage et de soin

Fabricant: ALPRO MEDICAL GMBH

Mooswiesenstr. 9

D-78112 St. Georgen (Allemagne) Téléphone: +49 7725 9392-0 Télécopie: +49 7725 9392-91 Email: alpro@alpro-medical.de Internet: www.alpro-medical.com

Téléphone pour des renseignements techniques: +49 7725 9392-0 Téléphone en cas d'urgence: +49 7725 9392-0 (aux heures d'ouverture) ou

+49 761 19240 Centre d'information d'intoxication, Fribourg (24 heures)

# 2. Identification des dangers

R41 Risque de lésions oculaires graves.

# 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique du produit: Solution aqueuse de substances mentionnées dans la suite avec des

produits ajoutés sans danger.

Ingrédients dangereux No. - CAS Poids (%) Symbole Phrases R \*
Acide sulfamique 5329-14-6 1-5% Xi 36/38, 52/53

## 4. Premiers secours

Mentions générales: Faire attention à l'autoprotection.

Inhalation: Mettre la victime à l'air libre, dans un endroit calme et au chaud.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver la peau immédiatement avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la

peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, puis consulter immédiatement

un spécialiste.

Ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin.

Mentions pour le médecin: Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

<sup>\*</sup> Texte claire les phrases R, voir sous section 16

Selon le Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial: AlproJet-W page 2/5

Révision: 20.12.2012

Date d'impression: 04.04.2013

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés: Eau, mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction inappropriés par raison

de sécurité: Aucune

Dangers particuliers par la substance ou sa préparation, ses produits d'incendie ou

les gazes résultants: Aucune

Equipement de protection spécial: Pas nécessaire

Mentions supplémentaires: Refroidir les récipients en danger par pulvérisation d'eau

et si possible, tirer de la zone d'incendie.

# 6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Mesures de prudence relatives aux personnes: Porter un vêtement de protection personnel. Les surfaces

deviennent très glissantes par le produit coulant / répandu.

Protection de l'environnement: Enlever avec un matériel absorbant, p. ex. sable.

Procédé pour nettoyage /absorption: Traiter le matériel absorbé selon section "élimination".

# 7. Manipulation et stockage

Mentions pour l'utilisation sûre: Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mentions pour la protection contre l'incendie

et l'explosion: Produit n'est pas inflammable.

Mentions complémentaires: Pas nécessaire

Exigences concernant le magasin et récipient: Conserver bien fermé dans le conteneur d'origine.

Mentions concernant le stockage en commun: Pas nécessaire

Mentions complémentaires concernant les

conditions de stockage: -5 °C - +35 °C (Température de stockage conseillée)

Classe de stockage: LGK 10

# 8. Contrôle de l'exposition/équipement de protection individuelle

Composants avec des valeurs admissibles de lieu de travail respectivement des valeurs admissibles biologiques à contrôler:

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

#### Mesures générales de prévention et d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.

Laver les mains avant les pauses et à la fin de travail.

Protection de peau préventive par crème de protection de peau.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Eviter d'inhaler vapeur et aérosol.

Selon le Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial: AlproJet-W page 3/5

Révision: 20.12.2012

Date d'impression: 04.04.2013

#### **Equipement de protection personnel:**

Protection respiratoire: Pas nécessaire en cas d'une manipulation prudente.

Protection des mains: P. ex. gants en caoutchouc ou en plastique (PVC).

Protection des yeux: Appareil de protection des yeux bien fermé.

Protection corporelle: Pas nécessaire en cas d'une manipulation prudente.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide Couleur: orange

Odeur: légèrement aromatique Valeur du pH (50 g/1  $H_2O$ ): 1,5-2,5 (20°C)

Point / gamme d'ébullition: pas important pour la sécurité
Point / gamme de fusion: pas important pour la sécurité

Point d'éclair: >55°C

Inflammabilité (solide, gazeux): indéterminable

Danger d'explosion: aucun
Limite d'explosion (inférieure): aucune
Limite d'explosion (supérieure): aucune

Température d'inflammation: pas nécessaire

Propriétés qui supportent de l'incendie:aucune

Pression de vapeur: pas nécessaire à ...°C

Densité relative: 1,050-1,065 g/cm³ à 20°C

Solubilité dans l'eau: soluble

dans éthanol: soluble dans hexane: pas soluble

Coefficient de partage: pas nécessaire (n-octanol/eau)

Viscosité (mode): pas nécessaire à ...°C Conductibilité (50 g/1  $H_2O$ ): 7300-7800  $\mu$ S/cm (20°C) Indice de réfraction nD: 1,3418-1,3448 (20°C)

Rotation optique αD: pas nécessaire

## 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Pas de réactions dangereuses en cas de stockage et manipulation

réglementaires

Matières à éviter: Pas de réactions dangereuses avec d'autres matériaux connues.

Produits de décomposition dangereux: Pas de décomposition en cas d'utilisation au règlement.

Selon le Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial: AlproJet-W page 4/5

Révision: 20.12.2012

Date d'impression: 04.04.2013

# 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Pas de toxicité aiguë connue.

Effet irritant primaire sur la peau: Pas d'effet irritant primaire sur la peau connu.

Effet irritant primaire sur les yeux: Risque de lésions oculaires graves.

Potentiel modifiant la hérédité: Pas de potentiel modifiant la hérédité connu.

Sensibilisation: Pas d'effet sensibilisant connu.

La classification a été faite par la méthode de calcul de la directive de préparation 1999/45/CEE.

La toxicité aiguë, l'irritation de la peau, l'irritation de la muqueuse, le potentiel modifiant la hérédité et la sensibilisation de la peau de la préparation sont été évalués par le fabricant sur la base des données qui sont soumises sur les composants. Il y a partiellement des lacunes de données concernant des composants particuliers. Par expérience du fabricant des dangers excédant l'étiquetage ne sont pas toutefois à attendre.

# 12. Informations écologiques

Ecotoxicité: En cas d'un déversement approprié des concentrations petites dans

des stations d'épuration biologiques adaptées des dérangements de l'activité de décomposition de bourbe animée ne sont pas à attendre.

Persistance et biodégradabilité: Les ingrédients sont biodégradables.

Autres effets nocifs: Pas d'autres effets nocifs connus.

Autres données: Ne pas jeter à la nappe phréatique, aux eaux ou à l'égout en état non

dilué.

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### Enlèvement du produit:

Il n'y a pas de dispositions uniformes pour l'enlèvement des produits chimiques dans les pays membres de l'UE.

Code des ordures\*: 16 10 03

#### Enlèvement des emballages souillés et vidés de restes:

Enlèvement selon les directives administratives. Traiter les emballages contaminés comme la substance.

Code des ordures\*: 15 01 10

#### Autres données:

Sinon réglé par l'administration, traiter les emballages non contaminés comme les ordures ménagères ou amener à un recyclage.

\*Code des ordures: Les ordures étant produites sont classifiées à la sorte des ordures et au secteur

selon la Code du registre européen des ordures.

## 14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport (ADR/RID, IMDG-Code, ICAO-TI/IATA-DGR)

# Fiche de Données de Sécurité Selon le Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial: AlproJet-W page 5/5

Révision: 20.12.2012

Date d'impression: 04.04.2013

# 15. Informations règlementaires

#### Règlements

Symbole de danger: Xi

Désignation de danger: Irritant

contient:

Phrases R: R41 Phrases S: S24 Risque de lésions oculaires graves. Éviter le contact avec la peau.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et

abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des

yeux/du visage.

Etiquetage particulier des préparations spéciales (directive de préparation 1999/45/CEE appendice V):

Pas nécessaire

#### 16. Autres données

# Phrases R concernant les données des ingrédients dangereux dans la section 3: (cela n'est pas la classification du produit AlproJet-W!)

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### D'autres information:

Les renseignements se basent sur l'état présent de nos connaissances et servent pour décrire le produit à l'égard des mesures de sécurité qui sont à prendre. Toutefois ils ne sont pas de garantie des qualités du produit.

## Etiquetage des modification:

Les changements à l'égard de la version antérieure sont marqués par un trait à la marge de ligne gauche.